

Les homonymes grammaticaux s'identifient grâce à l'opération de commutation. (substitution)

I - Article partitif / contracté / indéfini ou préposition.

articles contractés	au(x) (à + les); des (de + les); --
articles partitifs	du / de la / des
articles indéfinis	un / des
Prépositions	de.

① Article indéfini VS Article partitif.

• Ils ne se distinguent qu'au singulier (un / du).

• Il faut donc commuter la forme "des" avec "un", si la commutation fonctionne, alors c'est un article indéfini, sinon, il est partitif.

Ex: Tu coupes des poires → Tu coupes une poire (art. indéfini).

Tu manges des lentilles → Tu manges une lentille (partitif)

② Article partitif VS Article contracté. (du / de la / des).

• Il faut commuter la forme "des" avec "un / une", si elle fonctionne, c'est un article partitif, sinon, c'est un article contracté.

Ex: Tu manges du steak = Tu manges un steak (partitif)

Tu reviens du marché = Tu reviens un marché (contracté).
↳ de + le. ?

Parler de la bière = Parler une bière →
prép + article
= G.P.

③ Préposition VS Article indéfini pluriel. (de)

• Il faut commuter la forme "de" avec "une" ou "de la". Si elle fonctionne, alors c'est un article indéfini pluriel, sinon, prép.

Ex: Une coupe de fruits → Une coupe un fruit → prép

④ Article défini VS Pronom clitique (le / la / les)

• L'article défini s'emploie toujours devant un nom alors que les pronoms clitiques se retrouvent toujours devant des verbes.

Que alors, commutation de la forme "le / la" par "un / une", si cela fonctionne, alors c'est un article défini.

Ex: "Ma robe, je la donne à Marie / Je une donne à Marie.
(Pronom).

⑤ Déterminant indéfini VS Pronom indéfini

• Le déterminant indéfini (tout, plusieurs, ...) se trouve devant un nom qu'il actualise et le pronom indéfini peut être remplacé par "ça" ou "cela". Ex: Je parle de tout / Je parle de ça.
(Pronom indéf.)

• Les pronoms occupent des fonctions nominales que les déterminants ne peuvent occuper. Sinon, on commute avec "le / la".

Ex: "Plusieurs sont invités" → "Le / la est invité (pronom indéfini)"

⑥ Que → pronom relatif, conj. de subordination ou adv. d'intensité

• Pronom relatif = Peut être remplacé par son antécédent ou par un pronom indéfini. Ex: Adrienne que pauna / Il pauna advenir qqe chose.

"Je crois qu'il viendra" → "Il viendra qqe chose". (adv. d'intensité)
(Pronom relatif conj. de subordination)

• Pour distinguer "que", pronom relatif et "que", conjonction, on le remplace par son antécédent ou par "qqe chose".

Pronom relatif: introduit une prop. relative épithète d'un nom.

Conjonction: introduit une prop. complétive complément de nom.

Ex: L'espoir que Marie place en lui → Marie place en lui l'espoir.
↳ Pronom relatif.

• Pour distinguer "que", pronom interrogatif et "que", adverbe exclamatif, on se sert de la commutativité de la phrase interrogative.

Ex: Que tu es bête! → Comme tu es bête! (adverbe).

⑦ En : Préposition VS Pronom.

- Si c'est une préposition, elle est souvent suivie d'un G.N.
- Si c'est un pronom, il est souvent suivi d'un verbe.

Puisque la place du pronom clitique "en" est contrainte, on a :

Ex: "Des pommes, j'en voudrais trois" → j'en des pommes voudrais...
↳ Pronom.

"Je voyage en bateau" → préposition.

⑧ Adverbe ou préposition (avant, derrière, devant, après).

- "Avant" et "Après" sont des prépositions si elles sont suivies d'un G.N, d'un pronom ou d'une proposition infinitive.
- L'adverbe n'introduit jamais de groupe.

Ex: "Il marche devant" (adverbe).

"Il marche devant toi" (préposition).

• Les formes "Avant que" et "après que" sont toujours -conj. de subordination.

Fiches Grammaire : Les types de phrases

CRPE 2020

• La phrase est formée d'un sujet et d'un prédicat (thème + rhème)

Ex : Pierre [dit qu'il viendra]
thème rhème

• Il existe 4 types de phrases : exclamative, injonctive, interrogative et déclarative.

I. La phrase déclarative (assertive)

Elle sert à donner une information à un interlocuteur, elle est considérée comme "vrai".

Ex : Pierre mange des pâtes.

II. La phrase interrogative

Elle sert à formuler une demande et se remarque par son point d'interrogation.

Ex : Manges-tu des pâtes ?

↳ Ceci est l'interrogation directe, l'interrogation indirecte avec une proposition subordonnée ne constitue pas vraiment un questionnement

Ex : Je me demande s'il mangera des pâtes → phrase déclarative.

Il y a l'interrogation totale et l'interrogation partielle.

Réponse par : oui, non, peut-être

Porte sur un élément inconnu du locuteur, représentée par un déterminant (quel, combien de... ?), un pronom (qui, que, quoi... ?) ou un adverbe (où, quand, comment, pourquoi... ?)

- Il existe l'interrogation disjonctive (avec une alternative)

Ex : Est-ce que tu veux boire du vin blanc ou rouge ?

- L'interrogation rhétorique (n'appelle pas de réponse)

Ex : Veux-tu obéir ?

- L'interrogation délibérative (quand on se parle à soi-même)

Ex : Que vais-je faire ?

III - La phrase injonctive.

Elle sert à l'expression d'une interdiction ou d'un ordre.

Ex: Range ta chambre!

Elle se décline sous 3 façons.

- l'impératif: Range tes pâtes.

- le subjonctif: qu'il range sa chambre!

- l'infinitif: Faire fondre le chocolat à feu doux.

IV - La phrase exclamative.

Elle donne une information avec une nuance affective.

Ex: Comme tu es beau!

⚠ Phrase injonctive VS Phrase exclamative.

Elles se confondent en raison de "!".

La phrase injonctive se reconnaît par le mode subjonctif.

La phrase exclamative se reconnaît par le mode indicatif.

Phrase exclamative: qu'il est beau! (indicatif).

Phrase injonctive: qu'il soit beau! (subjonctif).